

  
Les Éleveurs de volailles  
du Québec

# Provoqué

## Vente centralisée | Les éleveurs de poulet adoptent l'enchère avec plafond

Les délégués, appelés à choisir par vote entre une enchère de quota à demande tronquée ou une enchère avec un plafond à la valeur du quota, se sont prononcés majoritairement en faveur d'une enchère avec plafond lors de l'assemblée générale spéciale tenue le 24 novembre dernier à Drummondville, à laquelle ont assisté plus de 300 participants.

Le mécanisme de vente centralisée de quota de poulet inclura, entre autres, les dispositions suivantes :

- une séance de vente à chaque deux périodes;
- l'exclusion de la vente centralisée de quota pour les transferts de quota à l'intérieur d'une même famille;
- un élargissement de la définition de famille aux petits-enfants et au conjoint du titulaire;
- une application de la notion de famille aux personnes morales (entreprises à capital action et sociétés);
- l'exclusion de la vente centralisée de quota pour les transferts de fermes complètes;
- le quota maximal détenu pourra atteindre 20 000 m<sup>2</sup>;
- les détenteurs de plus de 14 000 m<sup>2</sup> n'auront pas droit à la location de quotas;
- la quantité minimale de quota pouvant être détenue est fixée à 10 m<sup>2</sup>, tout en maintenant l'exigence à 50 m<sup>2</sup> pour accéder au programme de relève;
- dans 20 ans, tous les titulaires de quotas devront produire au minimum 75 % de leur quota dans des bâtiments leur appartenant;
- dans 20 ans, tous les titulaires de quotas devront détenir au minimum 75 % du quota nécessaire pour couvrir leur production.

L'assemblée a été ponctuée de plusieurs votes des délégués sur des modifications au projet qui était présenté.

Ces votes ont appuyé les modifications suivantes au projet de base :

- un élargissement supplémentaire de la définition de famille aux neveux et nièces du titulaire;
- jusqu'à 25 % du quota pourrait devoir aller à la vente centralisée lors de la vente d'une ferme complète, sujet à une grille progressive selon la taille de la ferme;
- un vote majoritaire a établi le plafond à 900 \$ le mètre pour l'ensemble du territoire du Québec, à l'exception de la zone du Saguenay-Lac-Saint-Jean où les ventes de gré à gré vont demeurer pour le moment;
- la production pour expansion de marché pourrait faire partie de l'historique de location de quota pour chaque éleveur selon des modalités qui restent à définir.

Au moment d'écrire ces lignes, le conseil d'administration a prévu statuer sur les suites à donner lors de sa réunion du 20 décembre prochain. Un projet de règlement sera ensuite rédigé par les ÉVQ et transmis à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour approbation. Parallèlement, les ÉVQ amorceront les travaux avec le mandataire chargé de faire fonctionner la vente centralisée. L'objectif des ÉVQ est de procéder à une première vente centralisée au plus tard en juin 2012, dont le quota transigé pourra être mis en production pour la période A-115, qui débute le 30 décembre 2012.

Un document détaillé expliquant le fonctionnement de la vente centralisée de quota de poulet sera transmis aux éleveurs dès que le projet aura été entériné par la Régie. 

## Assemblée d'information dindon | Faits saillants

L'assemblée d'information pour les éleveurs de dindon a eu lieu le 26 octobre dernier à Drummondville et portait principalement sur la vente centralisée de quota de dindon et des dossiers nationaux tels que la politique nationale d'allocation.

### Vente centralisée

L'information qui a été présentée aux participants lors de cette assemblée a été décidée en assemblée générale spéciale du 19 avril 2011.

Voici un rappel des modalités du système de vente centralisée de quota de dindon.

### Ajustements aux règlements concernant la détention de quota :

- les titulaires qui détenaient plus que le maximum autorisé au 10 février 2010 pourront conserver le quota détenu à cette date;
- les autres titulaires pourront acquérir ou détenir plus de 14 000 m<sup>2</sup> de quota; cependant, le détenteur de moins de 14 000 m<sup>2</sup> ne pourra détenir et louer plus de 14 000 m<sup>2</sup> au total et le détenteur de plus de 14 000 m<sup>2</sup> n'aura pas droit à la location de quota;
- tout détenteur de 20 000 m<sup>2</sup> et plus ne sera pas autorisé à acquérir plus de quota;
- une déclaration sous serment sera obligatoire pour tous les titulaires.

### Mécanismes retenus :

- enchère à demande tronquée pour les zones 2 et 3;
- prix plafond possible dans le futur;
- deux séances par année pour chaque production.

### Définition de la notion de « famille » :

- « Famille » : le père, la mère, le conjoint ou la conjointe du titulaire, ses frères et ses sœurs, ses enfants et leurs conjoints et ses petits enfants.

*suite à la page 3*

« Nous sommes capables de grandes choses et c'est tout à l'honneur des éleveurs que de s'être donné un outil qui favorise l'intérêt collectif des éleveurs de volailles du Québec. »

## Provoqué

Revue publiée par **Les Éleveurs de volailles du Québec**  
555, boul. Roland-Therrien, bureau 250  
Longueuil, Québec J4H 4G1  
Téléphone : 450 679-0530 Télécopieur : 450 679-5375  
**Courrier électronique** evq@upa.qc.ca  
**Site internet** www.volaillesduquebec.qc.ca  
**Responsables** Christian Dauth, Marylène Jutras  
**Design graphique** McKay+Couture  
**Impression** Imprimerie Sisca International inc.  
**Dépôt Légal** Bibliothèque nationale du Québec, 1991  
ISSN 1183-7500

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



## Mot du président | Jean-Paul Bouchard

### La solidarité

2011 aura été une année de grandes réalisations pour les éleveurs de volailles du Québec, qui peuvent être fiers de s'être dotés de politiques de vente centralisée pour le poulet et le dindon. Des mois de réflexions et de travail auront abouti à la mise en place de mécanismes appuyés par une forte majorité d'éleveurs.

Comme vous le savez, le *statut quo* était devenu intenable. Cependant, mettre en place un système de vente centralisée, c'est gérer le changement, et cela n'est jamais facile. Mais il fallait agir et nous l'avons fait. Pensez un instant à tout le chemin parcouru depuis janvier 2010. Voyons cela comme un point de départ pour le futur. Nous sommes capables de grandes choses et c'est tout à l'honneur des éleveurs que de s'être donné un outil qui favorise l'intérêt collectif des éleveurs de volailles du Québec.

Il faut souligner ici la sagesse des éleveurs et la qualité de leur travail lors des multiples assemblées générales et conseils d'administration élargis qui ont ponctué cette démarche. À cet égard, je pense que notre assemblée générale spéciale du 24 novembre dernier a montré que nous savons, collectivement, trouver la voie du bon sens. À cet égard, cette assemblée constitue certainement un des hauts faits du syndicalisme agricole.

Je tiens aussi à saluer tous ceux qui, au fil des consultations, se sont exprimés ouvertement à l'égard des différentes propositions qui leur ont été présentées. Leur contribution aura été très utile à notre démarche, car le choc des idées aura permis de peaufiner les différentes ébauches, jusqu'au dépôt de projets finaux, tant pour le poulet que pour le dindon.

En nous dotant de mécanismes de stabilisation de la valeur des quotas, nous avons choisi de soutenir nos enfants et de leur léguer un système de gestion de l'offre sain et fonctionnel. Nous avons ainsi éliminé deux irritants, soit la croissance de la valeur des quotas et leur accessibilité plus ou moins égale selon les circonstances.

La solidarité des éleveurs de volailles aura été au rendez-vous à maintes reprises en 2011. Un autre bel exemple nous provient des éleveurs de dindon. Ces derniers ont choisi d'épouser la cause du cancer de la prostate en participant à la campagne de financement du *Mois de la moustache* (Movember) et en organisant un souper-bénéfice le 23 novembre dernier, qui a réuni près de 160 convives. Cette initiative a rallié de nombreux éleveurs et intervenants de la filière avicole. Les sommes ainsi recueillies atteignent près de 18 000 \$. C'est un peu plus que ce qu'ont réussi à amasser à ce jour les Canadiens de Montréal, la station de radio CHOM 97,7 et même le ministre canadien de l'agriculture, M. Gerry Ritz, qui s'est fait raser la moustache pour l'occasion. Je tiens à dire un merci très spécial au comité organisateur de cet évènement de même qu'au comité social des ÉVQ, qui n'ont pas ménagé les efforts pour faire de cet évènement un succès.

En terminant, le temps des fêtes est à nos portes. Permettez-moi de vous souhaiter un très beau Noël et des réunions de famille remplies de bonheur. On se revoit en 2012.

Bonne année à tous! 🍂

Jean-Paul Bouchard, président

## Sommaire | décembre 2011 - janvier 2012

| Actualité.01 Vente centralisée | Mot du président.02 La solidarité | Contingement.03 Projet de loi 21 | PSA.04 Audit annuel | Provoqué économique.05 à .08 | Événement.09 Mois de la moustache | Éleveur de spécialité.10 Ferme Aux Saveurs des Monts | Marketing.11 Benny & Co | Babillard.12

# Contingentement I

## Projet de loi 21 I

### Pouvoirs de la Régie reconnus

L'Assemblée nationale du Québec a adopté le projet de loi no 21. L'adoption de ce projet de loi clarifie l'ensemble du dispositif d'application de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* et de ses règlements, notamment en permettant à la Régie d'imposer des pénalités monétaires.

Les modifications apportées à la Loi habilite la Régie à décréter des clauses de dommages liquidés à l'intérieur d'une sentence arbitrale tenant lieu de convention de mise en marché, ce qui suivant la décision de la Cour d'appel du Québec dans l'affaire *Bourgoin* n'était possible que dans le cadre d'une convention de mise en marché homologuée, soit celle issue de l'accord commun des parties. De plus, ces modifications accordent à la Régie le pouvoir de décider de l'exigibilité d'une somme d'argent prévue pour assurer le respect de l'application d'un plan conjoint, d'un règlement d'une convention de mise en marché homologuée ou d'une sentence arbitrale qui en tient lieu. Ces modifications permettent également à la Régie d'ordonner le paiement de ces sommes.

Finalement, les modifications apportées à la Loi valident les clauses de dommages liquidés contenues aux sentences arbitrales tenant lieu de convention de mise en marché déjà existantes ainsi que les ordonnances décidant de l'exigibilité d'une somme d'argent et condamnant au paiement d'une telle somme rendues par la Régie, à l'exception de celles rendues dans les causes pendantes le 23 décembre 2010.

Les modifications apportées à la Loi sont entrées en vigueur le 30 novembre 2011. 


## Convention de mise en marché du poulet I La Régie procède à l'arbitrage

À la suite de la demande de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, les Éleveurs de volailles du Québec, l'Association des abattoirs avicoles du Québec (AAAQ) et l'Association des acheteurs de volailles du Québec (AAVQ) se sont rencontrés à trois reprises, à l'intérieur d'un délai de 30 jours, pour essayer d'en venir à une convention unique de mise en marché du poulet applicable à tous les éleveurs et acheteurs.

Au terme du délai, soit le 7 novembre dernier, les parties n'ayant pu arriver à une entente, la Régie a décidé de procéder au début décembre à l'arbitrage de la *Convention de mise en marché du poulet*.

La décision de la Régie est attendue au début de l'année 2012. 

## Moratoire A-109 I Refus de la Régie

La Régie a refusé le 9 novembre dernier la demande des ÉVQ et de l'AAAQ de prolonger le moratoire prononcé pour les périodes A-97 à A-108 à la période A-109. Les ÉVQ et l'AAAQ ont contesté cette décision en Cour d'appel et ont déposé une demande de prolongation du moratoire pour la période A-110. 

### Poulet I Demande de transferts de quota

Ces dates limites ne touchent que les transferts de quota de poulet **entre les membres de la famille immédiate**.

Rappelons que depuis le 19 janvier 2010, les transferts de quotas de poulet sont suspendus, à l'exception de ceux effectués entre les membres de la famille immédiate.

Date limite pour la signature des formulaires (art. 26)

Période A-111 - 10 février 2012

Période A-112 - 6 avril 2012

suite de la page 1

## Faits saillants

- « Entreprise Cellule familiale » : le père, la mère, leurs enfants et leurs conjoints, les enfants de ceux-ci, leurs conjoints et leurs enfants.
- « Conjoint » : quelqu'un qui est marié ou qui vit maritalement depuis au moins deux ans avec la personne, ou de la relation avec laquelle est né un enfant.

### Transactions exclues de la vente centralisée :

- les transactions familiales, les échanges de quota et les ventes d'entreprises complètes;
- la vente d'entreprise complète : affichage sur un babillard – 25 % du quota doit aller à la vente centralisée – production 10 ans sur le même site;
- échange de quota de dindon léger/dindon lourd à 1 m<sup>2</sup> pour 1 m<sup>2</sup>;
- échange de quota de dindon à 2 m<sup>2</sup> contre 1 m<sup>2</sup> de quota de poulet.

### Autres modalités :

- les entreprises détenant plus de 20 000 m<sup>2</sup> au 10 février 2010 pourront être vendues en tant qu'entreprises complètes;
- il sera possible pour les vendeurs de retirer une offre de vente;
- avant une enchère, le mandataire pourra diffuser certaines informations sur l'importance des volumes à vendre.


Un projet de règlement a été déposé le 4 octobre dernier à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour approbation. Parallèlement, nous travaillons avec le mandataire sur les procédures de fonctionnement de la vente centralisée. Une première vente centralisée est prévue en début 2012 pour la période de contrôle 2012-2013.

Une brochure expliquant en détail le fonctionnement de la vente centralisée sera préparée à l'intention des éleveurs de dindon.

### Politique nationale d'allocation

Les ÉVQ ont formulé des demandes aux Éleveurs de dindon du Canada :

- deux allocations par année : en décembre (pour mai à octobre) et en juin (pour novembre à avril) afin d'augmenter la fréquence des allocations et réduire l'amplitude des cycles;
- allocation selon les catégories de poids afin de limiter le risque de sur-provisionnement et de répondre aux préoccupations divergentes (flexibilité, pouvoirs provinciaux, etc.);
- meilleur accès aux informations sur le marché.

Lors de la réunion des ÉDC du 30 novembre et du 1<sup>er</sup> décembre 2011, certains éléments du concept de système d'allocation canadienne de dindon présenté par les ÉVQ ont été identifiés comme étant intéressants, notamment l'ajustement des besoins canadiens en fonction d'une échelle d'inventaires. Les membres semblent également convenir que des révisions statutaires et bien encadrées soient nécessaires et utiles. Une allocation par catégories de poids, comme cela se fait au Québec, n'a pas particulièrement plu aux provinces de l'ouest, qui préfèrent maintenir des catégories en fonction de l'utilisation finale (en sac ou surtransformé). 

# Dernier rappel | Date limite pour la certification PASAF des propriétaires de poulaillers « B »

La certification PASAF est obligatoire pour les titulaires de quotas depuis presque deux ans. **La certification PASAF sera aussi obligatoire pour tous les propriétaires de poulaillers « B » à partir du 30 janvier 2012.** (« B » : propriétaire de poulailler(s) qui ne détient pas de quota). Après cette date, si le titulaire de quota loue un poulailler non certifié, il verra l'ensemble de son quota détenu pénalisé.

Tous les propriétaires de poulaillers « B » ont reçu une lettre des Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) les informant de l'obligation de certifier leurs poulaillers. Nous recommandons aux titulaires de quotas de vérifier avec ces propriétaires si les poulaillers qu'ils louent sont certifiés PASAF. Les propriétaires des poulaillers certifiés ont reçu un certificat PASAF de Gestion Qualiterra où apparaît le nom du propriétaire. Si leurs poulaillers ne sont pas certifiés, les titulaires de quotas doivent rappeler aux propriétaires la date limite de certification et leur demander d'appeler dès maintenant une des deux personnes-ressources ci-dessous afin d'enclencher les étapes menant à la certification.


## Personnes-ressources à contacter pour :

### • un préaudit à la ferme (formation) :

M<sup>me</sup> Nathalie Robin, agr. aux ÉVQ,  
au 450 679-0540 poste 8597 ou à l'adresse  
courriel [nrobin@upa.qc.ca](mailto:nrobin@upa.qc.ca);

### • un audit de certification :

M<sup>me</sup> Ysabelle Bergeron, Gestion Qualiterra,  
au 450 679-0540 poste 8802.

Travaillons tous à l'amélioration constante de  
la salubrité et du bien-être de nos élevages! 

# PSAF et PST | Début des audits annuels, date limite de certification et pénalité

Nous vous rappelons que les audits annuels du PSAF (*Programme de salubrité des aliments à la ferme*) et du PST (*Programme de soin des troupeaux*) débuteront à partir du 30 avril 2012, ce qui correspond au début de la période du calendrier dindon. La première année d'audits annuels aura donc lieu du 30 avril 2012 au 26 avril 2013, selon votre date anniversaire d'audit initial ou de certification.

**La date limite de certification est le 1<sup>er</sup> décembre 2013.**

Après cette date, les fermes non certifiées verront leur quota détenu **pénalisé de 5 % par année (période).**

La pénalité est cumulative, c'est-à-dire qu'elle est de 5 % la 1<sup>re</sup> année, de 10 % la 2<sup>e</sup> année, de 15 % la 3<sup>e</sup>, etc.

Dans les cas où elles s'appliqueraient, les premières pénalités prendront ainsi effet à compter de la période de production 2014-2015.

## Informations sur les audits annuels PSAF et PST

Vous avez reçu en décembre la version 2011 du manuel PSAF/PST et les formulaires correspondants. Il reste environ quatre mois avant le début des audits annuels et il faut prévoir le maintien des formulaires PSAF/PST au moins un élevage avant votre audit.

*suite à la page 10*

## Audit initial PSA et date butoir | Soyez prêts dès votre prochain audit annuel

Soyez prêts, dès votre prochain audit annuel, à être audité pour le PSA (*Programme de soins aux animaux*).

Le conseil d'administration des ÉVQ a adopté le plan d'action suivant :

1. les audits PSA seront sans frais jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2013, d'où l'importance d'être audité pour le PSA dès votre prochain audit annuel;
2. après le 1<sup>er</sup> mars 2013, des frais d'audit initial PSA de 200 \$ seront facturés aux éleveurs par les ÉVQ.

Plus nous procéderons rapidement à l'audit initial PSA, plus nous profiterons de l'aide financière des Producteurs de poulet du Canada qui verseront aux ÉVQ 200 \$ par ferme certifiée avant le 1<sup>er</sup> décembre 2013.

À titre de rappel, veuillez lire le texte intitulé *Rappel | Préparation et informations pour les audits PSA* qui figure sur cette page. Si vous avez des questions sur le PSA, veuillez contacter M<sup>me</sup> Nathalie Robin, agr. aux ÉVQ au 450 679-0540, poste 8597 ou à l'adresse courriel [nrobin@upa.qc.ca](mailto:nrobin@upa.qc.ca).

## Rappel | Préparation et informations pour les audits PSA

Afin d'éviter des frais, voici de l'information sur le processus de certification PSA et les étapes pour vous préparer à votre premier audit PSA (*Programme de soins aux animaux*), si ce n'est pas déjà fait. Veuillez lire le texte de cette page intitulé *Audit initial PSA et date butoir | Soyez prêts dès votre prochain audit annuel* qui résume le plan d'action des ÉVQ.

**Rappel - Préparation avant l'audit PSA et site Internet**  
Assurez-vous d'implanter le PSA pendant au moins un élevage avant votre audit PSA, et ce, dans tous vos poulaillers.

Voici les deux étapes à suivre pour faciliter l'implantation :

**Étape 1.** Lire l'*Exemple* complété des deux formulaires PSA :

- Le *Formulaire annuel PSA* (3 pages);
- Le formulaire *PSA Suivi des soins dans le poulailler* (1 page par élevage).


**Étape 2.** Compléter ces deux formulaires PSA au moins un élevage avant l'audit.

Pour avoir un résumé du *Manuel PSA*, une présentation PowerPoint vous a déjà été postée (en même temps que les formulaires PSA) et elle est aussi disponible sur le site Internet des programmes à la ferme. Tous les documents PSA et PASAF (formulaires, exemples de formulaires, directives des fabricants de mangeoires et d'abreuvoirs, etc.) sont aussi disponibles sur le site. Consultez la *Feuille bleue* que vous avez reçue par la poste sur laquelle apparaissent l'adresse Internet du site et la procédure à suivre pour y accéder.

### Rappel - Informations sur le processus de certification PSA

Les audits PASAF et PSA seront faits en même temps, à la date prévue pour votre audit annuel PASAF. Votre ferme recevra sa certification PSA à la suite d'un audit PASAF/PSA avec visite à la ferme, c'est-à-dire suite à un audit complet ou partiel. Si un audit PASAF/PSA par *Évaluation des dossiers* ou par *Auto-déclaration* est prévu, votre ferme ne recevra pas de *Certificat PSA* mais vous recevrez plutôt une *Lettre d'attestation PSA* pour avoir implanté le programme. Puisqu'un audit avec visite à la ferme est prévu aux trois ans, le processus de certification PSA s'étalera sur trois ans pour l'ensemble des fermes. Il est très important d'être audité dès votre prochain audit annuel afin d'éviter des frais de 200 \$.

Nous vous rappelons que les exigences concernant la densité d'élevage du PSA ne sont pas obligatoires ou sont fortement recommandées (FR) jusqu'en décembre 2013 (Section 3 du PSA). Par conséquent, une ferme peut être certifiée PSA jusqu'en décembre 2013 même si elle n'applique pas les exigences liées à la densité d'élevage. Une mise à jour du *Code de pratiques* est actuellement en cours afin d'actualiser et d'assouplir les exigences concernant la densité d'élevage. Nous vous en tiendrons informés.

Pour de plus amples informations sur le PSA, veuillez communiquer avec M<sup>me</sup> Nathalie Robin, agr., agente de formation PASAF et PSA des ÉVQ, au 450 679-0540, poste 8597 ou par courriel à [nrobin@upa.qc.ca](mailto:nrobin@upa.qc.ca). 

# Provoqué économique

## Sommaire du marché

Les inventaires canadiens de poulet au 1<sup>er</sup> octobre 2011 s'établissaient à 35,5 Mkg, en hausse de 8,7 % par rapport au 1<sup>er</sup> octobre 2010. La production de poulet aux États-Unis devrait présenter une baisse de 4 % au quatrième trimestre de 2011 comparativement au quatrième trimestre de 2010.

Les inventaires canadiens de dindon au 1<sup>er</sup> octobre 2011 étaient évalués à 27,4 Mkg, en baisse de 27 % par rapport à l'an dernier à la même date. La production de dindon aux États-Unis afficherait une baisse de 0,4 % au cours du quatrième trimestre de 2011 par rapport au trimestre correspondant en 2010.

Le prix de gros du poulet aux États-Unis devrait présenter une baisse de 3,8 % au quatrième trimestre de 2011 comparativement au quatrième trimestre de 2010, en dollars US. Quant au prix de gros du dindon, celui-ci afficherait une hausse de 5 % au quatrième trimestre de 2011 par rapport au même trimestre en 2010, toujours en dollars US.

Au Québec, le prix du maïs s'est établi à 300 \$/tonne en octobre, soit 25 \$/tonne de moins qu'en septembre, alors que le prix du tourteau de soya diminuait de 12 \$ la tonne pour s'arrêter à 410 \$/tonne.

## Performance domestique de la production | Québec

(Poids éviscéré)	Période	Allocation	Production	Différence	Performance
Du 2 janvier au 26 février 2011	A-102	40 655 060	40 679 785	24 725	100,1 %
Du 27 février au 23 avril 2011	A-103	40 677 902	40 964 746	286 844	100,7 %
Du 24 avril au 18 juin 2011	A-104	42 359 514	42 541 701	182 187	100,4 %
Du 19 juin au 13 août 2011	A-105	41 460 394	41 057 150	-403 244	99,0 %
Du 14 août au 8 octobre 2011	A-106	39 714 972	39 820 167	105 195	100,3 %
Du 9 octobre au 3 décembre 2011	A-107				
Du 4 décembre 2011 au 28 janvier 2012	A-108				
Du 2 janvier 2011 au 28 janvier 2012	A-102 à A-108	204 867 842	205 063 549	195 707	100,1 %

La performance domestique réalisée par le Québec de A-102 à A-106 a atteint 100,1 %.

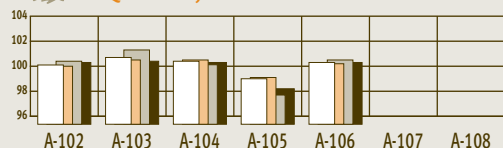
Strate de poids	Prix (\$/kg)	Volume (kg)	% du total	Coût (\$)
0 - 1,64	1,670	287 315	0,5 %	479 816
1,65 - 1,84	1,7100	6 105 764	10,6 %	10 440 856
1,85 - 2,14	1,670	9 927 255	17,3 %	16 578 516
2,15 - 2,45	1,690	27 283 507	47,5 %	46 109 127
2,46 - 3,00	1,660	7 569 399	13,2 %	12 565 202
3,01 - 3,49	1,720	242 070	0,4 %	416 360
3,50 - +	1,730	6 083 332	10,6 %	10 524 164
<b>TOTAL</b>		<b>57 498 642</b>	<b>100,0 %</b>	<b>97 114 042</b>
Prix moyen des livraisons : 1,689 \$				

## Répartition des volumes par strate de poids et prix moyen des livraisons du Québec | Période A-106

Les livraisons totales effectuées par les éleveurs du Québec pour la période A-106 se sont élevées à 57 498 642 kg, dont 47,5 % comprises dans la catégorie de référence (2,15 à 2,45 kg). Le coût des livraisons pour les abattoirs a atteint 97 114 042 \$, ce qui correspond à un prix moyen de 1,689 \$ par kg.



## Performance globale Québec, Ontario et Canada



Québec : La performance globale (mesurée sur l'allocation totale) obtenue de A-102 à A-106 a atteint 100,0 %.

Ontario : La performance globale obtenue de A-102 à A-106 a atteint 100,0 %.

Canada : La performance globale de l'ensemble des provinces obtenue de A-102 à A-106 a atteint 99,9 %.

Québec (domestique)
  Québec (globale)
  Ontario (globale)
  Canada (globale)

# Niveau des importations

En date du 12 novembre 2011, les importations cumulatives réalisées dans le cadre du contingent tarifaire totalisaient 65,0 Mkg, soit 2,0 % de moins que le prorata des permis alloués. À titre comparatif, les importations au contingent tarifaire étaient 3,3 % en retard sur le prorata à la même date l'an passé, soit 0,8 Mkg de moins qu'à pareille date cette année. Les importations totales ont été 8,7 % plus élevées qu'en 2010 à la même date. Les volumes d'importation pour réexportation présentent une croissance de 15 % comparativement à l'année précédente à la même date.

Semaine se terminant le 12 novembre	Globales	Concurrence	Ré-export	Permis suppl.	Total
Cumul annuel 2011	63 353 754	1 692 041	73 146 545	0	138 192 340
Cumul annuel 2010	62 542 936	1 133 726	63 463 678	0	127 140 340
Différence en kg	810 818	558 315	9 682 867	0	11 052 000
Différence en %	1,3 %	49,2 %	15,3 %	0	8,7 %

## Importations globales - Réelles versus prorata

Semaine se terminant le 12 novembre	Réelles*	Prorata	Différence kg	Différence %
Cumul annuel 2011	65 045 795	66 406 621	-1 360 826	-2,0 %
Cumul annuel 2010	63 676 662	65 844 765	-2 168 103	-3,3 %

Source : MAECI

\*Globales plus supplémentaires spéciaux



# Inventaires de poulet

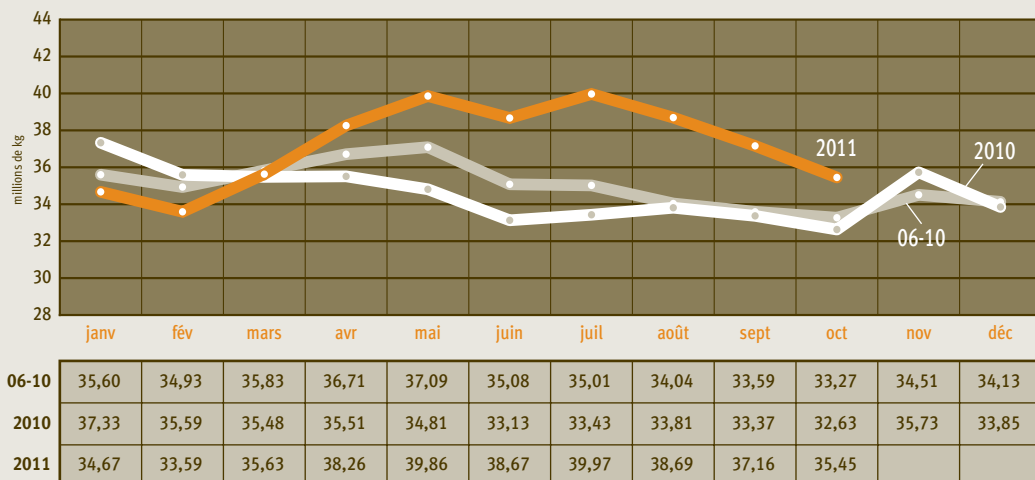
**QUÉBEC** Au Québec, les inventaires totaux de poulet étaient de 10,6 Mkg au 1<sup>er</sup> octobre 2011, soit 24 % de plus qu'au 1<sup>er</sup> octobre 2010. Une hausse a été constatée dans toutes les catégories, sauf dans le **Poulet de moins de 2 kg**. Les inventaires québécois au 1<sup>er</sup> octobre 2011 représentaient 30 % des inventaires canadiens.

**ONTARIO** Les inventaires de poulet étaient de 16,6 Mkg en Ontario au 1<sup>er</sup> octobre 2011, en hausse de 14 % par rapport à l'an dernier. Les inventaires ont baissé dans toutes les catégories sauf dans le **Surtransformé**. Au 1<sup>er</sup> octobre 2011, les inventaires de l'Ontario représentaient 47 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

**CANADA** Les inventaires canadiens au 1<sup>er</sup> octobre 2011 étaient évalués à 35,5 Mkg. Cela représente une hausse de 8,7 % sur leur niveau de l'an dernier à la même date. Une baisse a toutefois été constatée dans les catégories **Poulet de 2 kg et plus** et **Poulet de moins de 2 kg**. Les **Morceaux** et le **Surtransformé** ont affiché une hausse. À 29,6 Mkg au 1<sup>er</sup> octobre 2011, les inventaires domestiques canadiens (excluant les cuisses et le divers) étaient à l'intérieur de la fourchette cible des Producteurs de poulet du Canada (PPC) pour cette date.

Par catégorie 1 <sup>er</sup> octobre (millions de kg)	Québec			Ontario			Canada		
	2010	2011		2010	2011		2010	2011	
<b>Poulet</b>									
<2 kg	0,19	0,16	-14 %	0,04	0,03	-29 %	0,42	0,40	-5 %
>=2 kg	0,03	0,05	62 %	0,01	0,01	-14 %	0,76	0,23	-70 %
Morceaux	2,73	4,27	57 %	4,16	4,00	-4 %	12,04	12,96	8 %
Surtrans.	4,76	5,11	7 %	9,71	12,05	24 %	17,02	19,47	14 %
Divers	0,83	0,95	15 %	0,70	0,51	-26 %	2,39	2,39	0 %
<b>Total</b>	<b>8,54</b>	<b>10,55</b>	<b>23,59 %</b>	<b>14,62</b>	<b>16,60</b>	<b>13,56 %</b>	<b>32,63</b>	<b>35,45</b>	<b>8,65 %</b>

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada

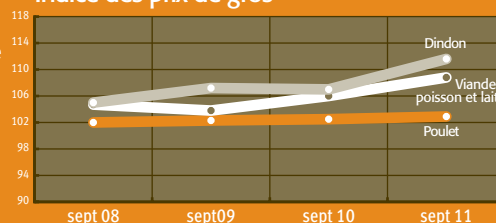


# Indices des prix

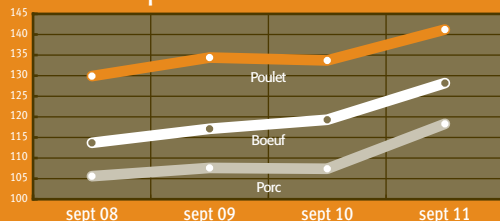
En septembre 2011, l'indice des prix de gros du poulet a été de 102,9, en hausse de 0,3 % par rapport à l'indice d'août 2011 et de 0,4 % par rapport à septembre 2010. De son côté, l'indice des prix de gros du dindon est demeuré inchangé en septembre par rapport à août, à 111,6. L'indice du prix de gros du dindon a toutefois affiché une hausse de 4,3 % comparativement à septembre 2010. L'indice des prix de gros de l'ensemble des viandes a, quant à lui, progressé de 2,6 %, passant de 106,0 en septembre 2010 à 108,8 en septembre 2011.

Source : Statistique Canada, Indice des prix des produits industriels.

## Indice des prix de gros



## Indice des prix de détail



En ce qui concerne les prix de détail, l'indice des prix à la consommation du poulet a présenté une hausse de 5,6 % en septembre 2011 comparativement à septembre 2010. L'indice s'est donc établi à 141,2 en septembre 2011. Le prix du porc a, pour sa part, présenté une hausse appréciable de 8,4 % comparativement à septembre 2010. De son côté, le prix de détail de la viande de bœuf a augmenté de 7,4 % par rapport à septembre 2010.

Source : Statistique Canada, Indice des prix à la consommation.



# Inventaires de dindon

**QUÉBEC** Au 1<sup>er</sup> octobre 2011, les inventaires de dindon au Québec étaient évalués à 12,6 Mkg, ce qui est 22,5 % moins élevé que ceux du 1<sup>er</sup> octobre 2010. Une baisse marquée a été enregistrée dans les catégories **Dindon de plus de 9 kg**, **Autres** et **Dindon de moins de 5 kg**. Une hausse a cependant été constatée dans le **Dindon entre 5 et 9 kg** et la catégorie **Divers**. Les inventaires québécois au 1<sup>er</sup> octobre 2011 représentaient 46 % des inventaires canadiens.

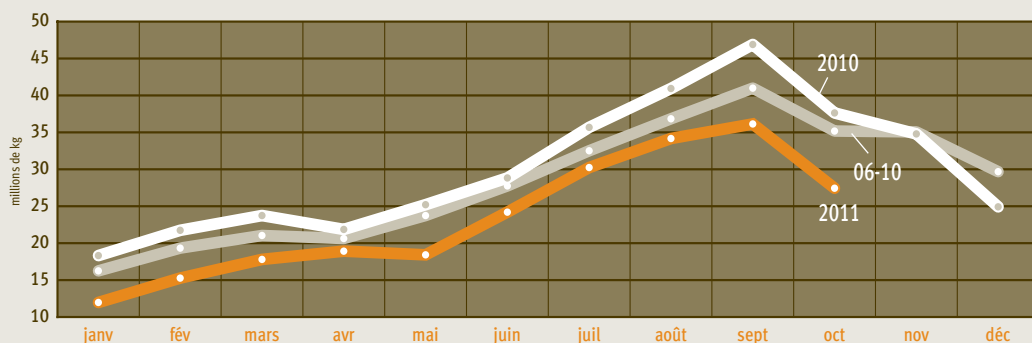
**ONTARIO** Les inventaires de dindon étaient évalués à 6,1 Mkg en Ontario au 1<sup>er</sup> octobre 2011, ce qui représente une baisse de 40 % par rapport au 1<sup>er</sup> octobre 2010. Les inventaires ont diminué dans toutes les catégories. Au 1<sup>er</sup> octobre 2011, les inventaires de l'Ontario représentaient 22 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

**CANADA** Au 1<sup>er</sup> octobre 2011, les inventaires canadiens de dindon étaient évalués à 27,4 Mkg, soit en baisse de 27 % (-10,2 Mkg) par rapport à l'an dernier à la même date. Une baisse est survenue dans toutes les catégories et particulièrement dans les catégories **Dindon de plus de 9 kg** et **Autres**. Les inventaires au 1<sup>er</sup> octobre 2011 étaient 7,7 Mkg en dessous de la moyenne des cinq dernières années à la même date.

Par catégorie  
1<sup>er</sup> octobre (millions de kg)

	Québec			Ontario			Canada		
	2010	2011		2010	2011		2010	2011	
<b>Dindon</b>									
<5 kg	3,19	2,74	-14,3 %	2,05	0,82	-60,2 %	6,43	4,68	-27,2 %
5 à 9 kg	6,42	7,84	22,2 %	3,35	2,65	-21,0 %	16,20	15,28	-5,7 %
>9 kg	4,57	0,80	-82,5 %	0,79	0,53	-33,4 %	7,04	2,64	-62,5 %
Autres	1,83	0,96	-47,6 %	3,50	1,98	-43,5 %	6,76	4,20	-37,9 %
Divers	0,19	0,23	17,8 %	0,47	0,11	-76,6 %	1,20	0,64	-46,7 %
<b>Total</b>	<b>16,20</b>	<b>12,56</b>	<b>-22,5 %</b>	<b>10,17</b>	<b>6,08</b>	<b>-40,2 %</b>	<b>37,63</b>	<b>27,44</b>	<b>-27,1 %</b>

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



Mois	2006-10	2010	2011
janv	16,25	18,32	11,97
fév	19,33	21,74	15,27
mars	21,02	23,74	17,80
avr	20,63	21,86	18,92
mai	23,74	25,21	18,42
juin	27,75	28,83	24,20
juil	32,51	35,68	30,24
août	36,84	40,94	34,17
sept	40,99	46,90	36,14
oct	35,18	37,63	27,44
nov	35,06	34,79	
déc	29,68	24,92	

# Aperçu du marché des viandes

Le Département américain de l'agriculture (USDA) indique que les exportations américaines de bœuf sont en forte croissance cette année. En effet, de janvier à août 2011, les exportations ont présenté une hausse de 27 % comparativement à la période correspondante en 2010. Les exportations sont en croissance vers la Corée du Sud, le Japon, le Canada et la Russie, pour ne nommer que ceux-là. Pour l'ensemble de l'année 2011, on prévoit des exportations en hausse de 19 % comparativement à l'année 2010. Par ailleurs, les importations de bœuf aux États-Unis sont en baisse alors qu'on anticipe une réduction de 13 % des importations totales en 2011 comparativement à 2010. Au total, les exportations seraient donc plus importantes que les importations, ce qui signifie que les États-Unis présenteraient une balance commerciale positive. Jumelée à une production stable en 2011, cela signifie donc une réduction nette de l'approvisionnement domestique de bœuf aux États-Unis, et donc une disponibilité par habitant en baisse de près de 2 kg en 2011. Cette situation devrait s'accroître en 2012 alors qu'on prévoit une production de bœuf en baisse de près de 5 % et une balance commerciale toujours positive (exportations plus élevées que les importations), réduisant d'un autre 3 kg la disponibilité par habitant. Tout cela met de la pression à la hausse sur les prix, autant sur le marché de gros que sur le marché de détail.

Le rythme des exportations américaines de porc suit celui du bœuf. Le USDA rapporte que les exportations de porc des États-Unis de janvier à août ont été 19 % plus élevées qu'au cours de la même période en 2010. On prévoit que les exportations totales en 2011 présenteront une hausse de 17 % comparativement à 2010. Le Japon et le Mexique sont les deux principales destinations pour le porc américain. Les exportations vers la Chine et la Corée du Sud présentent toutefois de fortes croissances en pourcentage depuis le début de l'année (74 % et 131 % respectivement).

Compte tenu des exportations importantes, la disponibilité de porc par habitant aux États-Unis présenterait une baisse de près de 2 kg en 2011, pour remonter légèrement (+0,4 kg) en 2012 compte tenu de la croissance de production prévue. Les prix de détail du porc devraient donc augmenter d'environ 11 % en 2011 par rapport à 2010 alors que les prix présenteraient de nouveau une légère hausse en 2012 comparativement à 2011.

Malgré une réduction du nombre d'oiseaux mis en élevage et livrés aux abattoirs au cours des derniers mois, l'augmentation du poids moyen des carcasses a eu pour effet d'augmenter la production totale de poulet aux États-Unis. D'après le USDA, le nombre d'oiseaux abattus en août a diminué de 1,5 % comparativement à août 2010 alors que le poids moyen des oiseaux livrés a affiché une hausse de 3,6 % au cours du même mois. Le rendement des carcasses a, par ailleurs, également présenté une croissance alors que le poids moyen de viande produite par oiseau a augmenté de 4,1 % au cours du même mois. La forte réduction des placements de poussins se poursuit tout de même, ce qui devrait contribuer à une production de poulet en baisse de 4 % au quatrième trimestre de 2011 comparativement au quatrième trimestre de 2010.

Le USDA prévoit une baisse de la production de dindon au quatrième trimestre de 2011 comparativement au trimestre correspondant de l'année précédente. La baisse de production devrait se poursuivre en première moitié de 2012, en raison de l'augmentation du prix de la moulée. Les inventaires de dindon entier relativement bas depuis le début de l'année a contribué à l'augmentation de 8,6 % des prix de ces oiseaux au troisième trimestre de 2011 par rapport à l'année précédente. Au cours du mois d'août, le prix de certaines découpes a également présenté une augmentation comparativement à août 2010, dont celui des ailes (+12 %) et des cuisses (+15 %).

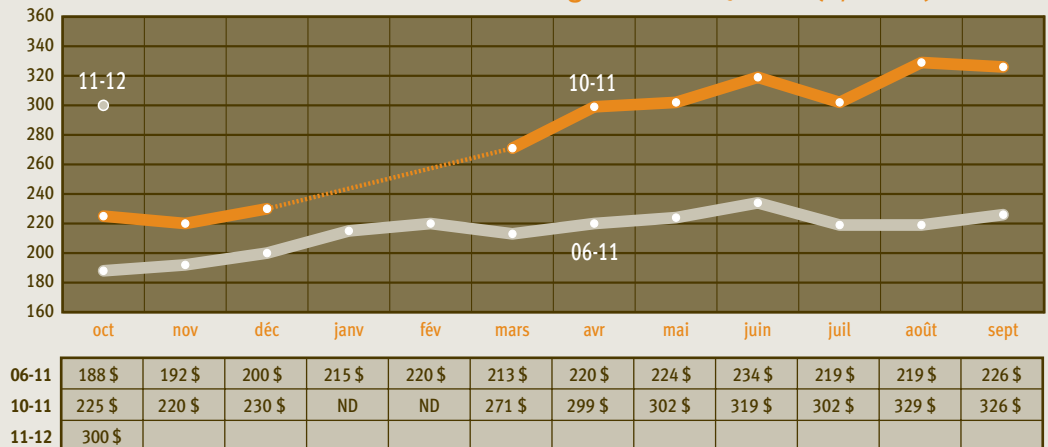
# Aperçu du marché des grains

Le prix du maïs dans les centres régionaux a présenté une baisse de 25 \$ en octobre par rapport à septembre pour s'établir à 300 \$/tonne.

Le prix du maïs était de 225 \$/tonne en octobre l'année précédente. Le prix d'octobre cette année était donc en hausse de 33 % par rapport à octobre 2010. Comparativement au prix moyen des cinq dernières années à la même date, le prix du maïs en octobre a été 112 \$/tonne plus élevé, ce qui correspond à un écart de 60 %. Quant au prix du tourteau de soja, celui-ci s'est établi à 410 \$/tonne en octobre comparativement à 422 \$/tonne en septembre et à 408 \$/tonne en octobre 2010. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années de 358 \$/tonne en octobre, le prix affichait une hausse de 15 %.

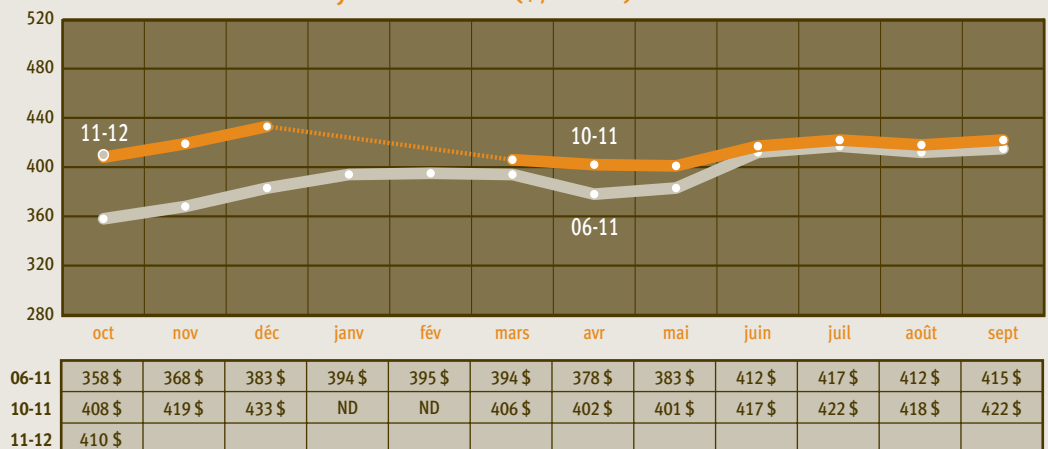
Le USDA a publié le 9 novembre dernier ses prévisions de production de grains ainsi que son rapport d'offre et demande mondiale de grains. La prévision de production de maïs aux États-Unis pour la récolte 2011 a été revue à la baisse, passant de 12,4 à 12,3 milliards de boisseaux, résultat de la diminution de la prévision de rendement de 148,1 à 146,7 boisseaux à l'acre. Le USDA a cependant réduit dans les mêmes proportions sa prévision de demande totale, laissant les inventaires de fin de campagne pratiquement inchangés à 843 millions de boisseaux, ce qui correspond à 6,7 % de l'utilisation. La fourchette de prévision de prix est également demeurée la même. Pour ce qui est du soja aux États-Unis, le USDA a réduit sa prévision de rendement et de production d'à peine 0,5 %. La demande à l'exportation a également été réduite ayant pour résultat de faire augmenter légèrement les inventaires de fin de campagne prévus tout en réduisant quelque peu la fourchette de prévision de prix, alors que le prix moyen prévu est passé de 13,15 \$US/boisseau à 12,60 \$US/boisseau.

Prix de vente du maïs dans les centres régionaux du Québec (\$/tonne)



Source : FPCCQ

Prix du tourteau de soja à Montréal (\$/tonne)



Source : FPCCQ

Note : Agriculture et Agroalimentaire Canada a temporairement suspendu la collecte et la publication des données nécessaires à la mise à jour des prix de vente aux centres régionaux. La FPCCQ n'est donc pas en mesure de nous transmettre les prix au Québec pour les mois de janvier et février 2010.

## Provoqué économique

# Provoqué | Recevez-le par courriel!

Soyez parmi les premiers informés en recevant votre *Provoqué* par courriel et non plus par la poste.

Posez ainsi un geste écologique qui aidera les Éleveurs de volailles du Québec à réduire la quantité de papier nécessaire à l'impression du *Provoqué*.

Pour recevoir le *Provoqué* par courriel, veuillez adresser votre demande en prenant soin de fournir : nom, nom de votre entreprise, numéro de quota (s'il y a lieu) et adresse courriel à :

M<sup>me</sup> **Marylène Jutras**, agente de communication

Tél. : 450 679-0540, poste 8245

Courriel : [mjutras@upa.qc.ca](mailto:mjutras@upa.qc.ca)



Les trois coprésidents de la campagne, MM. Laurent Mercier Jr, Michaël Boulay et Pierre-Luc Leblanc, entourent Jean Pagé qui a livré un vibrant témoignage du combat qu'il a lui-même mené contre le cancer de la prostate.

## Mois de la moustache 2011 | Les éleveurs de dindon versent 17 880 \$ à Movember

La toute première campagne annuelle de financement du *Mois de la moustache* (Movember) pour le cancer de la prostate des éleveurs de dindon s'est avérée un vif succès. En effet, au terme de la campagne, les éleveurs de dindon ont récolté 17 880 \$ en dons. Les fonds recueillis au Canada iront au cancer de la prostate et seront consacrés à des programmes directement dirigés par Movember et Cancer de la prostate Canada.

MM. **Michaël Boulay**, **Pierre Luc Leblanc** et **Laurent Mercier Jr**, les trois coprésidents de la campagne de financement pour l'équipe du Dindon du Québec, sont très fiers du succès de la campagne. « Cette cause nous tenait à cœur et nous sommes extrêmement contents de la participation de nombreux éleveurs de dindon, des agriculteurs d'autres productions agricoles ainsi que de plusieurs intervenants de l'industrie avicole qui ont fait preuve de solidarité et de générosité envers ces hommes atteints de ce type de cancer. » Soulignons que le comité des éleveurs de dindon a participé à la campagne en donnant 2 500 \$ à l'équipe du Dindon du Québec.

### Un souper-bénéfice au profit de Movember

Plusieurs activités ont été organisées dans le but de recueillir des dons dont un souper-bénéfice avec un encan d'objets précieux qui ont eu lieu le 23 novembre dernier à Drummondville. Près de 160 convives étaient présents au souper durant lequel ils ont eu l'honneur d'accueillir M. Jean Pagé, journaliste sportif bien connu.

### Merci à tous les donateurs!

Le succès de cette campagne repose sur la grande générosité des donateurs. Nous remercions toutes les personnes et les organisations qui ont donné à l'équipe du Dindon du Québec. Qu'il soit anonyme, modeste, généreux ou exceptionnel, chaque don est important quand il s'agit d'amasser des fonds pour le cancer de la prostate.

Nous désirons remercier tout particulièrement les organisations qui ont donné un montant de 300 \$ et plus :

- AQINAC
- Employés des ÉVQ
- Exceldor
- Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec
- Gestion Qualiterra
- L'Équipoule
- Olymel
- Palm Havas
- Poirier-Bérard Ltée

Nous désirons également souligner la contribution des organismes suivants :

- le don de fromage de la Fédération des producteurs de lait du Québec;
- le partenariat média de *La Terre de chez nous*.

Nous remercions également les commanditaires qui ont donné de magnifiques prix pour le tirage payant, les prix de présence et pour l'encan :

- Astral Média
- Clark Drouin Lefebvre
- Comptoir agricole de Saint-Hyacinthe
- Martin Dufresne, propriétaire de Stéréo Plus, Joliette
- Enzyme
- Guîdatour
- La Terre de chez nous
- Les Éditions Transcontinental
- Les éleveurs de dindon du Québec
- Le Village québécois d'antan de Drummondville
- Meunerie Jean-Marc Henri
- Palm Havas
- RDS
- T-Fal
- Trudeau Corporation inc.

## Télé-Volailles | Quatre capsules vidéo sur l'élevage de la volaille

Quatre capsules vidéo sur l'élevage du poulet et du dindon seront mises en ligne sur le site Web [www.volaillesduquebec.qc.ca](http://www.volaillesduquebec.qc.ca) à compter de janvier 2012.

Ces capsules d'information, regroupées sous le thème *Télé-Volailles*, s'adressent au grand public. Elles mettent en valeur le grand professionnalisme des éleveurs de poulet et de dindon, le soin qu'ils apportent à leurs élevages ainsi que les mérites de leur système de mise en marché.

Ces capsules d'information sont intitulées :

1. **Des volailles bien élevées**
2. **Des volailles écolos**
3. **Des volailles en santé**
4. **Des volailles de chez nous**

La première capsule *Des volailles bien élevées* traite du bien-être des oiseaux et de la salubrité à la ferme. Dans cette capsule, on apprend que les éleveurs accordent une grande importance au bien-être de leurs oiseaux et qu'ils observent systématiquement des mesures de prévention pour minimiser les risques de maladies.

La deuxième capsule *Des volailles écolos* explique pourquoi manger du poulet et du dindon contribue à protéger l'environnement.

La troisième capsule *Des volailles en santé* explique le rôle judicieux que jouent les antibiotiques dans la santé et le bien-être des animaux et s'attaque aux mythes des hormones.

La dernière capsule *Des volailles de chez nous* explique que notre système de mise en marché, la gestion de l'offre, est un modèle avantageux pour les consommateurs et les éleveurs et qu'il est une source de vitalité économique bénéfique aux plans régional et provincial.

### Un grand merci!

Nous remercions tous les participants de ces capsules qui ont donné généreusement de leur temps.

Merci spécial à :

- **nos éleveurs :**
  - Nil Béland pour ses conseils
  - Carole Girard et son fils Pierre-Luc Gagné
  - Patrick Lavallée et sa famille
  - François Turcotte et sa famille

*suite à la page 12*

## PSAF et PST I

Vous êtes éleveurs de poulet et de dindon ou éleveurs de dindon uniquement? Voici quels seront votre type d'audit et votre date anniversaire d'audit:

- **Les éleveurs de poulet et de dindon** sont déjà audités annuellement pour le PSAF et le PSA des Producteurs de poulet du Canada (PPC). Vous aurez le même type d'audit et la même date anniversaire que l'audit annuel prévu pour le poulet. Par exemple, si un audit partiel est prévu pour le poulet au mois de juin prochain, le même type d'audit (partiel) sera fait en même temps pour le dindon.
- **Les éleveurs qui ont uniquement du dindon** auront un audit complet à la ferme à leur date anniversaire initiale (de certification ou d'audit), car la certification ou l'audit de ces fermes remonte à plus d'un an.

Gestion Qualiterra vous enverra une lettre environ trois mois avant votre date anniversaire pour vous suggérer une date d'audit. Les nouveaux éleveurs et ceux qui n'ont jamais été audités commenceront leur cycle d'audit par un audit complet à la ferme.

Si vous avez des questions sur les étapes menant à la certification, veuillez contacter M<sup>me</sup> Nathalie Robin, agr. aux ÉVQ au 450 679-0540 poste 8597 ou par courriel à l'adresse [nrobin@upa.qc.ca](mailto:nrobin@upa.qc.ca).



Roger Leblanc, président; Jocelyne Leblanc, administration; Stéphanie Lussier, administration; Alexandre Leblanc (bébé) et Joël Leblanc, administrateur et actionnaire.


Crédit : Banque nationale

## Prix PME Banque nationale 2011 | Ferme Rojoie inc. lauréate du prix PME agricole

La **Ferme Rojoie inc.** de Saint-Barnabé-Sud en Montérégie a remporté la catégorie **PME agricole 2011** lors de la 18<sup>e</sup> édition des Prix PME de la Banque nationale le 28 octobre dernier. Ces prix visent à mettre en valeur la performance exceptionnelle d'entreprises québécoises et à rendre hommage aux leaders des quatre catégories : PME, petite entreprise, PME agricole et PME exportatrice.

La Ferme Rojoie élève des poulets et des dindons pour diverses clientèles et marchés. Elle cultive aussi du maïs grain, du soya et des légumes pour la conserverie. L'entreprise a investi dans l'achat de quotas, dans l'équipement et dans ses installations, afin d'atteindre une performance remarquable.

La Ferme Rojoie réussit à verser des salaires plus élevés que la moyenne régionale, tout en préservant la dimension humaine de l'exploitation.

Toutes nos félicitations aux lauréats! 

## Éleveur de spécialité | Ferme Aux Saveurs des Monts



Sylvain Bertrand, propriétaire de la ferme Aux Saveurs des Monts

### Historique

En août 2000, Sylvain Bertrand fait l'acquisition de la ferme anciennement appelée Ferme GG et

Fille de Ginette Lafleur et de Guy Alarie située à Val-des-Monts, en banlieue de Gatineau. La ferme, dotée de 100 m<sup>2</sup> de quota, permet au nouveau propriétaire de continuer l'élevage de gros coqs de grain végétal et sans antibiotiques.

Originaire de Châteauguay, Sylvain est agronome et possède une maîtrise en gestion agricole. Ne possédant aucune expérience dans l'élevage de poulet, l'ancienne propriétaire accepte de lui transmettre ses connaissances et de l'accompagner dans son démarrage.

Après un vif succès et une demande toujours grandissante, Sylvain agrandit son exploitation une première fois en 2002. Durant cette année-là, Sylvain développe également un étroit partenariat avec l'abattoir Charron de Saint-André-Avellin qui lui permet d'offrir un produit frais et de qualité à tous ses clients tout au long de l'année.

En 2006, la ferme Aux Saveurs des Monts s'incorpore pour poursuivre son développement et sa croissance. L'entreprise avicole est agrandie une 2<sup>e</sup> fois par l'érection d'un nouveau poulailler à deux étages. Sylvain s'adjoint les services de Victor Rehnmann, boucher d'origine suisse de plus de 40 ans d'expérience. Victor travaille au développement des produits et ne fait jamais de compromis sur la qualité des ingrédients qu'il utilise.

En 2007, la ferme inaugure son centre de découpe et la cuisine catégorie C-1 sous inspection provinciale. Des produits cuisinés et des saucisses de volaille sans gluten ni agent de conservation sont proposés à sa clientèle. Sur les conseils du technicien formateur du Service du marketing et des communications aux Éleveurs de volailles du Québec, la ferme propose plusieurs découpes de poulet.



La ferme familiale Aux Saveurs des Monts produit par année environ 25 000 gros coqs et 2 000 dindes de type tout végétal et élevés sans antibiotiques. En partenariat avec l'abattoir Charron, un total de 50 000 poulets sera commercialisé en 2011. L'entreprise compte sur une dizaine d'employés pour bien accomplir sa mission qui est, comme à ses débuts, d'offrir de la volaille santé et savoureuse!

### Produits offerts

Parmi les produits qu'offre la ferme, on retrouve du poulet entier, de la poitrine désossée, du haut de cuisse désossé, de la saucisse et des plats cuisinés, sans gluten ni agent de conservation. La boutique offre aussi un éventail de viandes et de produits naturels régionaux : bison, bœuf, porc, sanglier, agneau, veau, œufs, miel, etc.

Les produits de la ferme sont offerts dans plus de 75 points de vente, que ce soit directement à la ferme, dans des boucheries spécialisées, des magasins d'alimentation naturelle, dans quelques supermarchés ou dans des restaurants huppés de la grande région de l'Outaouais et des Laurentides dont les restaurants des casinos du Lac-Leamy et de Mont-Tremblant, les restaurants L'Orée du Bois et Les Fougères de Chelsea, etc.

En 2011, la ferme Aux Saveurs des Monts a participé pour la 4<sup>e</sup> fois à la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* de l'UPA. Plus de 6 000 personnes ont pu voir les bâtiments d'élevage. Les propriétaires ont profité de l'occasion pour expliquer aux visiteurs que les 800 éleveurs de poulet apportent des soins adéquats à leurs oiseaux et pour déboulonner les mythes tenaces tels le poulet aux hormones, les poulets en cage, etc. Pour les propriétaires et l'équipe de 40 bénévoles, c'est une journée des plus motivantes où l'on ressent la fierté d'être agriculteur.

Pour en savoir plus sur la ferme Aux Saveurs des Monts, visitez le site Web au [www.saveursdesmonts.ca](http://www.saveursdesmonts.ca). 

## Nouveaux magazines virtuels de recettes, poulet et dindon

Deux nouveaux magazines virtuels sont maintenant disponibles sur les sites du poulet et du dindon du Québec, soit *Vive le réconfort avec le poulet d'ici* axé sur la cuisine locale à base de légumes et de fromages bien de chez nous et *Savourez l'hiver autrement avec le dindon*. Soupes copieuses, recettes festives, ragoûts réconfortants, tout y passe, de l'amuse-gueule au plat de résistance. Visitez la section *Recettes* des sites [www.lepoulet.qc.ca](http://www.lepoulet.qc.ca) et [www.ledindon.qc.ca](http://www.ledindon.qc.ca) pour télécharger ces savoureux magazines. 🍴



**Loblaws**

## Loblaws, ateliers de cuisine sur le dindon

En décembre, les magasins Loblaws de Granby, Saint-Hyacinthe, Victoriaville, Drummondville et Chicoutimi ont offert à leur clientèle des ateliers de cuisine sur le dindon. Les chefs cuisiniers de ces magasins ont proposé aux participants des recettes festives pour le temps des fêtes. 🍴

## Marketing | Benny & Co, la force d'une marque



Qu'ont en commun les rôtisseries Au Coq, Benny, Ti-Coq, Coq rapide et Shawinigan BBQ? Elles appartiennent toutes à des membres de la famille Benny. Éleveurs de poulet au départ, les huit frères Benny ouvrent leur première rôtisserie à Joliette en 1960. Le succès de ce premier restaurant est tel que, rapidement, les frères délaissent l'élevage pour se dédier totalement à la restauration. Au départ, les frères Benny ne voient pas la pertinence de créer une enseigne commune, ni même de s'associer comme tel. Ils ouvrent donc ainsi plusieurs restaurants distincts (Au Coq, Ti-Coq, etc.) tout en conservant un approvisionnement commun et des recettes communes. Mais avec les années, et la concurrence aidant, la famille ressent le besoin de se regrouper davantage et de créer une bannière commune. En 2006 naît donc la bannière Benny & Co, initiative des frères Jean, Yves et Vincent Benny. Celle-ci compte actuellement 18 rôtisseries. Les trois frères aimeraient que tous les restaurants de la famille Benny adoptent la bannière Benny & Co et profitent de la puissance de frappe d'une marque commune. D'ici cinq ans, Benny & Co compte regrouper 60 établissements à travers la province. Rappelons que les rôtisseries Au Coq utilisent fièrement le sceau de provenance du *Poulet du Québec*, dans leurs communications depuis 2011. 🍴

## Salubrité des aliments : confiance et pragmatisme de la part des Canadiens

Selon un sondage commandé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments et réalisé en 2011, la population canadienne est d'avis que le système d'inspection des aliments en place au Canada est plutôt efficace même si elle ne lui accorde pas une confiance aveugle. Les Québécois et les Britanno-Colombiens sont plus méfiants que la majorité. Cependant, avoir confiance dans le système n'exclut pas une saine dose de méfiance. Les répondants sont pragmatiques. S'ils n'ont eux-mêmes vécu aucune mauvaise expérience alimentaire, ils se disent que c'est parce que le système fonctionne.

Ce qui préoccupe davantage les répondants sont les aliments importés. Les craintes sont suscitées par le fait que selon eux, « plusieurs pays n'imposent pas à leur système de production alimentaire les mêmes règles et contrôles qu'au Canada ». À 78 %, les Canadiens savent que les aliments importés doivent répondre aux mêmes critères que ceux d'ici avant d'être vendus chez nous. Mais ils doutent de la capacité du Canada de le vérifier.

Le public a une grande confiance dans la capacité des agriculteurs canadiens (80%), un peu moins dans l'industrie alimentaire d'ici (59%), à limiter la dissémination de produits dangereux et à procéder à des rappels. 🍴

Source : Léger Marketing

## Le dindon à la rescousse du thon

Le dindon en flocon, vendu en conserve, offre une fabuleuse opportunité de lutter contre la surpêche et pour la préservation des stocks de thon. Oubliez les salades de thon et les sandwiches au thon. Utilisez plutôt le dindon en flocon et profitez d'un produit savoureux et bon pour toute la famille. 🍴



## Quel est votre péché mignon favori?

Gourmandise, luxe, envie, avarice? Quelle que soit votre personnalité, le dindon a une recette pour vous. Amusez-vous à découvrir votre péché mignon favori et la recette de dindon qui vous convient en vous rendant à [www.ledindon.qc.ca/peche-dindon](http://www.ledindon.qc.ca/peche-dindon). Cédez à la tentation et participez à ce sympathique jeu-questionnaire d'ici le 8 janvier 2012. Vous pourriez gagner des prix forts intéressants en plus d'y trouver la recette parfaite de dindon pour vous. 🍴

suite de la page 9

## Télé-Volailles

• **aux experts dans leur domaine respectif :**

- Judith Blucheau, nutritionniste-diététiste
- Martine Boulianne, vétérinaire, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal
- Maurice Doyon, professeur titulaire, Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation, Université Laval
- Stéphane Godbout, chercheur en génie agroenvironnemental, IRDA
- Daniel-Mercier Gouin, vice-président, Groupe AGÉCO et titulaire de la Chaire d'analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective, Université Laval
- Jocelyn Magnan, agronome consultant
- Lucie Maltais, agronome, AGRIDELTA

• **aux experts maison :**

- Dany Provençal, directeur des affaires économiques et des programmes
- Nathalie Robin, agronome, agente de formation PASAF et PSA

Pour visionner les capsules, rendez-vous sur le site [www.volaillesduquebec.qc.ca](http://www.volaillesduquebec.qc.ca).

## Saint-Jean-Valleyfield | Nouveau secrétaire

M. Lazar Aguiar est le nouveau secrétaire de la volaille pour la région de Saint-Jean-Valleyfield. Il succède à M. Sylvain Maher.

Pour joindre Lazar :

Tél. : 450 454-5115, poste 228

Télééc. : 450 454-6918

Courriel : [laguiar@upa.qc.ca](mailto:laguiar@upa.qc.ca)

Convention de la Poste-publications no 40916058  
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au Service du marketing et des communications  
**Les Éleveurs de volailles du Québec**  
555, boul. Roland-Therrien, bureau 250  
Longueuil, Québec J4H 4G1  
Courriel: [evq@upa.qc.ca](mailto:evq@upa.qc.ca)

## Soccer | Quand le dindon fait voyager

Le Club de soccer masculin U16AAA de Longueuil a choisi de vendre des dindons de Noël de 5 à 7 kilos afin de financer sa participation à un tournoi international qui se tiendra à Barcelone en avril prochain. Afin de faciliter l'opération, une prévente a eu lieu au début novembre. La distribution des dindons s'est faite le 26 novembre en collaboration avec le magasin Provigo du boulevard Roland-Therrien. Le magasin a pris en charge l'achat des dindons et l'entreposage de ceux-ci jusqu'au moment de la distribution à ceux qui en avaient achetés. Aux dires de l'équipe, la levée de fonds fut un grand succès : 50 % des recettes ont été versées à l'équipe.

## Agenda | décembre 2011 - janvier 2012

### DÉCEMBRE 2011

1	UPA – Congrès général, Québec ÉDC – Réunion ordinaire, Toronto
2	ÉVQ – Comité des approvisionnements exceptionnels A-110, Québec ÉVQ – Comité des approvisionnements et négociation des prix du poulet A-110, Québec
5-6	RMAAQ – Séance publique Convention de mise en marché du poulet, Saint-Hyacinthe
7	PPC – Présentation des besoins A-110
8	ÉVQ – Comité aviseur CRAAQ, Québec
9	GO5 – Comité de coordination de la stratégie, Longueuil
12	ÉVQ – Comité de promotion du dindon, Longueuil ÉVQ – Comité des éleveurs de dindon, Longueuil ÉVQ – Comité technique sur la régie d'élevage de la volaille (CTRÉV) (conf. tél.)
12-13	PPC – Comité exécutif, Ottawa
14	PPC – Conseil d'administration et allocation A-110, Ottawa
15	PPC – Comité exécutif, Ottawa RMAAQ – Séance publique Convention de mise en marché du poulet, Saint-Hyacinthe
15-16	Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE), Ottawa
15-17	OMC – 8 <sup>e</sup> Conférence ministérielle, Genève (Suisse)
16	ÉVQ – Conseil d'administration (conf. tél.)
19	ÉVQ – Comité de promotion du dindon, Longueuil
20	ÉVQ – Conseil d'administration, Longueuil
24-2 janv	Congé des fêtes (bureaux fermés)

### JANVIER 2012

4	PPC – Information sur le marché A-111 (conf. tél.)
11	GO5 – Rencontre technique
16	ÉVQ – Comité des éleveurs de dindon, Longueuil
17	PPC – Comité des politiques, Ottawa ÉVQ – Rencontre annuelle des secrétaires régionaux, Longueuil
17-18	PPC – Comité exécutif, Ottawa
18	ÉVQ – Conseil d'administration, Longueuil
19	ÉVQ – Comité des approvisionnements exceptionnels A-111, Saint-Hyacinthe ÉVQ – Comité des approvisionnements et négociation des prix du poulet A-111, Saint-Hyacinthe
20	CAPERN – Présentation du rapport des ÉVQ
23	ÉVQ – 1 <sup>re</sup> vente de quota de poulet, période A-111 UPA – Table des secrétaires des groupes spécialisés, Longueuil Rencontre Québec-Ontario, A-111
25	UPA – Conseil général, Longueuil PPC – Présentation des besoins A-111
31	ÉVQ – Dépôt des demandes de transactions de quota

Veillez noter que l'agenda peut être sujet à changements.